

Objet : drame familial

Monsieur Le Président de La République

Faux souvenirs reconstitués

Palais de L'Élysée

55 Rue Du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

Monsieur Le Président de La République,

Apprenant que vous souhaitez introduire de nouvelles réformes en matière de justice, de délais de procédure et de prescription, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance le drame que notre couple vit depuis 8 ans, avec en effet induit ... toutes les ramifications inhérentes et endurées!

Nous avons été accusés par nos 2 filles âgées de 36 et 38 ans d'attouchements, d'incestes prétendus subis dans leur enfance ... puis quelques mois plus tard de pédophilie sur leurs enfants ... c'est-à-dire 4 de nos petits-enfants âgés à l'époque de 11 mois à 4 ans.

Notre fils et son épouse ont été accusés à leur tour, de complicité, même de viol sur leur premier enfant, il avait quelques mois ! Ce dernier couple a eu une deuxième naissance, leurs 2 enfants ont à présent 7 et 4 ans ; nous avons eu la chance de les avoir toujours à nos côtés durant cette épreuve, devenue une véritable folie collective, un chemin de croix au quotidien ... à plus forte raison pour un élu local et départemental!

Après la coupure familiale inéluctable, des plaintes ont été déposées contre nous, elles ont débouché ... 17 mois plus tard sans aucune minute de garde à vue par un classement sans suite par le procureur !

Une procédure de partie civile fut déclenchée immédiatement à nouveau contre nous ... il a fallu attendre 44 mois pour obtenir une ordonnance de non-lieu avec le statut de témoins assistés pour notre couple !

Une confirmation de cette ordonnance s'est faite dans des délais normaux (5 mois) par la Cour d'Appel de Nancy en 2016.

Au fil de ces procédures, anormalement longues, le doute s'est amplifié au fil des semaines et des années... d'autant plus du fait des responsabilités électives du mari ; maire de La Bresse depuis 1977, conseiller général du département des Vosges durant 28 ans ... élu donc coupable ou protégé ! Vous trouverez en pièce annexe le résumé de notre calvaire !

Pourtant dès le départ, nous avons fourni aux enquêteurs (témoignage à l'appui) les preuves qu'une emprise sectaire était à l'œuvre en fournissant les adresses des thérapeutes fréquentés, sur une recommandation commune, par nos filles alors qu'une habitait en Haute Savoie, l'autre dans les Alpes Maritimes ! Ces charlatans pratiquaient la technique des faux souvenirs reconstitués avec interprétation de photos ... étape nécessaire pour proposer ensuite un mieux-être à nos filles !

Les enquêteurs ont tenté d'approfondir cette piste mais bien trop tardivement, après 4 ans de procédure en déclenchant 6 commissions rogatoires, mais **sans même vérifier le suivi** ! Dans les faits, ce fut un sabotage dans les 2 départements précités! Par contre les 4 commissions rogatoires nous concernant ont été menées tambour

battant avec éclat dans les Vosges au cabinet médical pour vérifier les médicaments que mon père, décédé 15 ans plus tôt, prenait ... auprès de 2 entreprises locales et à la mairie où j'exerçais jusqu'en 2014 !

Nous développons cela pour vous sensibiliser au fait que la technique des faux souvenirs reconstitués n'est pas reconnue par la justice française alors qu'aux Etats Unis et au Canada, ça fait plusieurs décennies que lorsque des plaintes de ce niveau sont déposées, les enquêteurs cherchent immédiatement dans cette direction, ils résolvent des situations inextricables **sans faire, des faux accusés que nous sommes, des victimes définitives** ;

Il est vrai que la médiatisation actuelle de viols, de crimes, d'affaires même pas étudiées ou jugées par la justice, favorise immédiatement la victimisation, la surenchère publique, la désignation de coupables ... le tout, non démenti officiellement, deviendra d'autant crédible qu'il sera amplifié par les réseaux sociaux !

Oui Monsieur le Président de La République, nous ne sommes pas dupes, de vrais violeurs peuvent aussi s'y dissimuler pour leur défense mais lorsque de telles carences sont réelles dans la procédure, lorsque le premier procureur prétexte durant 10 mois (sans aucune instruction) qu'il ne dispose pas du personnel pour taper les 4 lignes du classement sans suite ! Ou en sont, la présomption d'innocence que la justice nous doit, la protection que VOUS devez exiger à l'égard de vos concitoyens ! Avec le populisme ambiant, il ne sert à rien de croire qu'au bout de 30 ans (et non 20) des souvenirs pourront revenir ! **En tant que victimes**, nous avons subi les mêmes expressions de langage que les affaires, vraies ou fausses, qui ont défilé la chronique récemment !

Dans le cas qui nous préoccupe, nos filles ne sont pas des demeurés, l'une a obtenu 2 IUT en communication et un BTS en informatique, l'autre a licence et maîtrise de droit avec en final un DESS option marchés publics. Pour l'une il y avait prescription 20 ans après sa majorité et pour l'autre non. Les enquêtes ont donc été poussées jusqu'au bout avec le relais de 2 avocats zélés de notoriété nationale connue... Nous sommes les victimes de cette dérive mais nos filles sont persuadées, encore à ce jour avec la technique des faux souvenirs reconstitués, que les faits ont été réels ! Elles sont aussi VICTIMES de cette latence de la justice sur des faits aussi gravissimes.

Vous mesurerez et devinerez aisément les conséquences de cette dérive pour l'homme public (et tous ceux qui le soutenaient) alors qu'il avait accompli 37 ans de mandats publics au service de ses concitoyens sans aucun incident judiciaire ou moral. Une confiance renouvelée lors de 6 mandats consécutifs se brise ainsi d'une manière irrémédiable sur le mur, du doute, des surenchères et accusations non traitées correctement au vu des délais !

Sachez qu'il n'y a aucune amertume de notre part, nous partageons même pleinement votre souci de limiter le nombre de mandats électoraux successifs ... ceci aurait évité, dans notre cas, que des collègues se trouvant fort bien en 2° position, refusent la responsabilité suprême !

Au vu de l'importance du sujet, nous sensibilisons également Madame La Ministre de La Justice ainsi que Messieurs Les Présidents des Groupes politiques L R E M et PS à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Nous espérons que vous prendrez pleinement conscience de ces phénomènes bien réels et vous prions Monsieur Le Président de La République de croire en nos meilleurs sentiments et à notre profonde reconnaissance pour votre action.

Marie Vaxelaire

Guy Vaxelaire